



GUIDE PRATIQUE DES DÉCHETS

**POUR TRIER
LES DÉCHETS,
ON COMPTE SUR VOUS...**

**POUR VOUS
ACCOMPAGNER,
COMPTEZ SUR NOUS !**

CARENE Saint-Nazaire
agglomération

www.agglo-carene.fr

LA GESTION DES DÉCHETS, UN ENJEU QUOTIDIEN POUR LA CARENE ET SES HABITANTS

Réduire, trier, composter, recycler ses déchets... chaque geste du quotidien compte.

La **CARENE** met à votre disposition un éventail de services et d'équipements pour gérer au mieux nos déchets.

Ce guide pratique a été créé pour vous accompagner afin de trier sans vous tromper et connaître les bons gestes pour réduire les déchets.

Et pour tout savoir sur votre collecte... également un nouveau service en ligne « **Ma collecte en 1 clic** » : jours de collecte, colonnes d'apport volontaire, horaires de déchèteries, jours fériés...

Nous apportons tous, chaque jour, notre contribution en faveur de l'environnement.



**POUR TRIER LES DÉCHETS,
ON COMPTE SUR VOUS...
POUR LES COLLECTER,
COMPTEZ SUR NOUS !**

SOMMAIRE

LE CYCLE DE VIE DES DÉCHETS

4-5

JE RÉDUIS MES DÉCHETS

6-9

- ▶ Les bons gestes pour réduire les déchets
- ▶ Le gaspillage alimentaire
- ▶ Le réemploi
- ▶ La valorisation des déchets verts

JE TRIE AU QUOTIDIEN

10-17

- ▶ Quelques règles de collecte
- ▶ Emballages et papiers
- ▶ Déchets ménagers
- ▶ Compostage
- ▶ Verre
- ▶ Textile
- ▶ Médicaments

JE VAIS EN DÉCHÈTERIE

18-26

- ▶ Déchets acceptés en déchèterie
- ▶ Modalités d'accès
- ▶ Adresses des déchèteries sur le territoire
- ▶ Déchets verts
- ▶ Déchets d'Équipement Électriques et Électroniques (D3E)
- ▶ Amiante
- ▶ Déchets dangereux

TESTEZ VOTRE TRI ! AVEC NOTRE QUIZZ DES DÉCHETS

27

VOS DÉCHETS SONT DANS LE CIRCUIT !

PRÉVENTION ET RÉDUCTION

Les bons gestes !

- Consommer mieux
- Composter
- Recycler
- Réparer
- Restaurer
- Cuisiner ses restes

Moins de déchets !



Broyage des déchets verts



Composteurs jardin/immeuble



Recycleries



Animateurs du tri/ Interventions dans les écoles

OÙ VONT LES



Textiles



Verre



Déchets verts

APPORT VOLONTAIRE



Bornes



Bornes



DÉCHÈTERIE



TRAITEMENT

Filière textile
Recyclage, réemploi et export

Usine de recyclage de Cognac
(dép. 16)

Plate-forme de traitement des déchets verts
Cuneix - Saint-Nazaire
COMPOST

Réemploi dans les boutiques solidaires DING-FRING (dont une à Saint-Nazaire)



Agriculteurs  Particuliers 



des emballages, des papiers et du verre sont recyclés en France dans un rayon de 500 km autour de Saint-Nazaire. Le reste : pays limitrophes Espagne, Allemagne

① **Station de transfert** : elle permet d'assurer une rupture de charge entre les bennes de collecte de contenance limitée et les semi-remorques adaptées à des quantités plus importantes. Chaque flux de déchets repart ensuite vers les différents sites de traitements adaptés.

DÉCHETS TRIÉS ?

Mobiliers • Cartons
Ferraille • Gravats
Déchets électriques
et électroniques



Ferraille • Matelas
Mobilier



Emballages et papiers



Ordures ménagères

COLLECTE EN PORTE À PORTE ET DE PROXIMITÉ



① STATION DE TRANSFERT



ET VALORISATION

Filières de
valorisation
et recyclage

Valorisation
énergétique
(dép. 44)

Recyclage :
• bois
• métal

Installation
de stockage
des déchets
ultimes

Centre de tri
des collectes sélectives
Couëron (44)



Usine de recyclage
(plastique, acier, alu, etc...)

② Usine de
Valorisation
énergétique
Nantes et Couëron



Électricité, chaleur

② **Usine de Valorisation Énergétique (UVE)** : elle permet de produire de l'énergie à partir de la combustion des ordures ménagères (production de chaleur et/ou d'électricité).

③ **Plate-forme de traitement des déchets verts** : à partir de la dégradation/fermentation de la matière organique des déchets verts, elle permet de produire un compost utilisable comme amendement organique (fertilisation des sols).



JE RÉDUIS MES DÉCHETS

**LES MEILLEURS DÉCHETS
SONT CEUX
QU'ON NE PRODUIT PAS!**

QUELQUES GESTES ET CONSEILS SIMPLES POUR PRODUIRE MOINS DE DÉCHETS AU QUOTIDIEN

AU SUPERMARCHÉ ET DANS LES BOUTIQUES

- ▶ Je privilégie les éco-recharges.
Plus économique et moins d'emballages.
- ▶ J'utilise des produits durables plutôt que jetables.
*Fini les couverts jetables et les lingettes!
Bonjour les piles rechargeables, la vaisselle réutilisable et les chiffons!*
- ▶ Je choisis d'acheter en vrac et j'évite les produits sur-emballés.
Quelle diminution de déchets dans ma poubelle!
- ▶ J'achète des produits de seconde main.
Vive les vide-greniers!



À LA MAISON

- ▶ Je donne mes vieux objets et vêtements.
C'est parti pour une deuxième vie!
- ▶ Je restaure et je répare.
Le relooking est à la mode.
- ▶ Je mets une pastille « stop pub » sur ma boîte aux lettres.
Je peux la trouver en mairie ou à la CARENE.
- ▶ Je bois l'eau du robinet.
En plus, ça me fait des économies!
- ▶ Je pense aux cadeaux dématérialisés.
Place de cinéma, abonnements, baptêmes de l'air, massages ou cours de cuisine...



Une **bonne**
habitude
est vite prise!

J'évite le gaspillage alimentaire

RESTES DE REPAS, ALIMENTS ABÎMÉS OU PÉRIMÉS...

■ AU SUPERMARCHÉ ET DANS LES BOUTIQUES

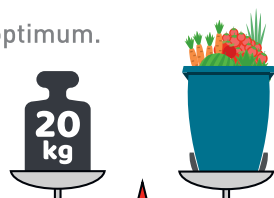
- ▶ Je n'achète que ce qui est nécessaire.
Avec un peu d'organisation et une liste de courses bien préparée, je suis au top!
- ▶ Je choisis bien mes aliments pour une conservation optimum.
Je suis vigilant sur les dates de péremption.

→ Rendez-vous sur le site de l'ADEME: www.casuffitlegachis.fr

■ À LA MAISON

- ▶ Je prends soin de mes fruits et légumes pour mieux les conserver.
Ces aliments sont sensibles aux températures et doivent être rangés dans le bas du réfrigérateur ou dans un endroit à température ambiante.
- ▶ J'apprends à cuisiner les restes, les fruits et légumes trop mûrs.
Vive les compotes, crumbles, tartes, salades et poêlées!

→ Demandez le recueil de recettes de la CARENE



Chaque français jette en moyenne 20 kg d'aliments par an à la poubelle

STOP
au gaspillage
alimentaire!

Je pense à donner plutôt qu'à jeter

LIVRES, VÊTEMENTS, BIBELOTS, MEUBLES...

■ CONNAISSEZ-VOUS LES ACTEURS DU RÉ-EMPLOI SOLIDAIRE ?



La recyclerie *Au bonheur des Bennes* propose aux habitants de chiner des trésors à petit prix. Vous pouvez aussi y donner vos vêtements, meubles et objets que vous ne souhaitez pas garder. Plus d'informations sur www.aubonheurdesbennes.fr

Emmaüs, Le Secours populaire et Saint Vincent de Paul...
...vous accueillent également sur le territoire de l'agglomération.

Je valorise mes déchets verts

TONTES, FEUILLES, TAILLES, FLEURS...

■ AU JARDIN

Certains déchets sont très utiles pour entretenir votre jardin.

Voici **3 solutions** pour vous aider à valoriser vos déchets verts :

1. Je broie

Réduire le bois des tailles de haies.

2. Je composte

Créer un espace adapté à la dégradation des déchets biodégradables, et mettre les feuilles mortes, les tailles de haies broyées, les épluchures, etc.

3. Je fais du paillage

Déposer au pied des arbres, des massifs et des plants vos tontes, broyat et feuilles mortes. Le paillage nourrit le sol. C'est aussi moins d'arrosage et de désherbage.

Pensez à
**JARDINER
AU NATUREL**
en évitant les pesticides
et les produits
phytosanitaires !

La CARENE & Vous

La CARENE vous facilite le **broyage** en faisant circuler sur les 10 communes un **broyeur itinérant**.

Elle propose également des **composteurs individuels**, contre une participation financière, pour faire votre compost.

Et pour les habitants qui n'ont pas de jardin, la CARENE peut installer des **lieux partagés de compostage**, dans les quartiers ou au pied des immeubles.

À vous de jouer !





LES - BOCAUX - POTS EN VERRE
NE PAS DEPOSER À RETIRER LES BOUCHONS

NE PAS DEPOSER
DE VERRE ENTRE 22 H ET 7 H
NE PAS DEPOSER
D'AMPOULES, VAISSELLE,
POTS DE FLEURS OU VITRES

0 20 12 13 22

CAPRI

JE TRIE AU QUOTIDIEN

POUR UN TRI
À LA MAISON UTILE
ET EFFICACE !

QUELQUES RÈGLES DE COLLECTE :

■ JE TRIE MES DÉCHETS DANS LE BON BAC

Si je me trompe de bac c'est tout le contenu du bac qui est pollué par les déchets non conformes ! Le collecteur est alors autorisé à refuser le contenu du bac, et le notifiera par un adhésif sur la poubelle.

► Pour ne plus me tromper :

Retrouvez les consignes pour bien trier dans les pages suivantes.



■ JE PRÉSENTE MON BAC AVEC LES POIGNÉES CÔTÉ RUE

■ JE RENTRE MON BAC RAPIDEMENT APRÈS LA COLLECTE

■ JE SORS MON BAC LE BON JOUR DE COLLECTE

► Pour connaître mes jours de collecte :

Rendez-vous sur www.agglo-carene.fr, rubrique déchets « Ma collecte en 1 clic ».

**ET POUR
TOUTES AUTRES
INFORMATIONS?**

*J'appelle le
02 51 76 13 22*



LES EMBALLAGES ET TOUS LES PAPIERS



- ▶ Briques alimentaires et cartonnettes



- ▶ Bouteilles et flacons en plastique



- ▶ Boîtes et barquettes métalliques



- ▶ Papiers, courriers, journaux, magazines, prospectus et annuaires

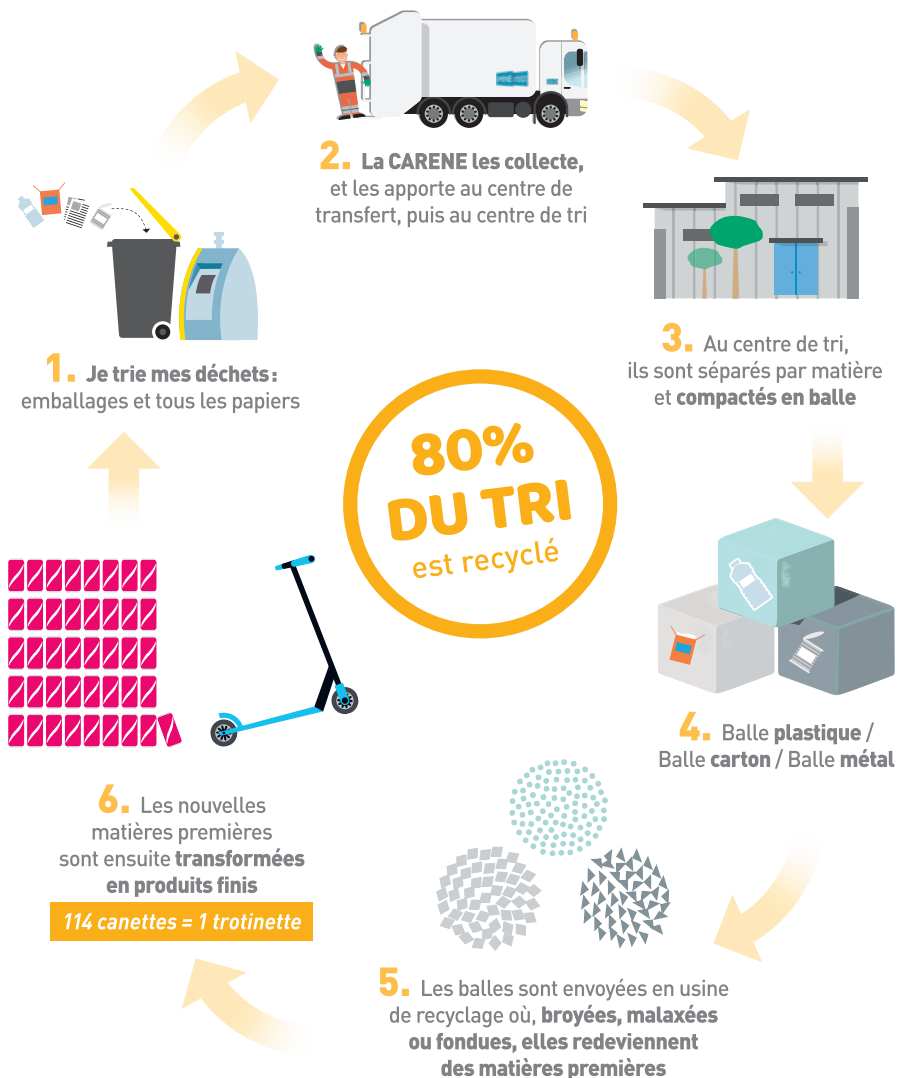
QUELQUES CONSEILS POUR LE TRI :

- ▶ *Ôter les films plastiques qui entourent les publicités et les journaux.*
- ▶ *Ne pas emboîter les emballages les uns dans les autres.*
- ▶ *Bien vider les emballages sans les laver.*
- ▶ *Ne pas déchirer les papiers ou cartons en petits morceaux.*

EN VRAC, VIDÉS DE LEUR CONTENU



COMMENT SONT VALORISÉS MES DÉCHETS ?



LES DÉCHETS MÉNAGERS



▶ Récipients souillés par la nourriture



▶ Vaisselle, vitres brisées



▶ Tapisserie, polystyrène



▶ Sacs plastiques



▶ Couches

QUELQUES CONSEILS POUR LA COLLECTE :

- ▶ *Sortir le bac uniquement quand il est plein.*
- ▶ *Ne rien déposer autour de mon bac ou de la colonne enterrée (ni cartons, ni sacs).*
- ▶ *Nettoyer régulièrement mon bac.*

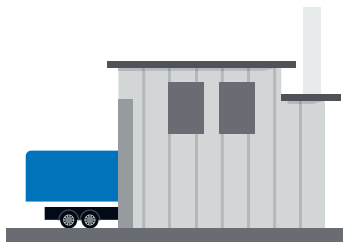
À DÉPOSER EN SACS FERMÉS



COMMENT SONT VALORISÉS MES DÉCHETS ?

Les déchets non recyclables sont envoyés dans l'usine de valorisation énergétique pour y être incinérés afin de produire de l'énergie.

Ainsi valorisés ils permettent de générer de la chaleur et de l'électricité.



Et pour les
PROS

Ils sont soumis, sur le territoire de la CARENE, aux conditions tarifaires de la redevance spéciale.

Ils doivent contacter la Direction « Gestion des Déchets » au 02 51 76 13 22 pour en connaître les modalités.

EN CAS DE DÉPÔT SAUVAGE...

... Le règlement de collecte s'applique. Le dépôt de déchets sur la voie publique, au pied des bacs, des colonnes enterrées ou devant la déchèterie est interdit. **On peut me demander de rembourser les frais couvrant l'enlèvement et le traitement des déchets abandonnés. Je peux également être verbalisé.**



RÈGLEMENT DE COLLECTE
consultable
sur le site de
la CARENE rubrique
DÉCHETS

Je composte

LES RESTES DE REPAS, TONTES DE PELOUSE...



- ▶ Épluchures de légumes et de fruits, restes alimentaires, pâtes, pain, marc de café...



- ▶ Serviettes en papier, fleurs fanées...



- ▶ Tontes de pelouses, petites tailles de haies...



COMPOSTEURS INDIVIDUELS OU PARTAGÉS

La CARENE & Vous

OU TROUVER UN COMPOSTEUR ?

Si j'ai un jardin, la CARENE propose un composteur contre une participation financière. Deux tailles sont disponibles.

Si je n'ai pas de jardin, la CARENE peut installer des lieux partagés de compostage dans les quartiers ou en bas des immeubles.

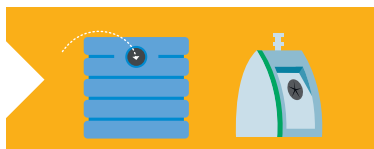
Pour avoir des informations, contactez la CARENE au **02 51 76 13 22** du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h15.

Je trie dans la colonne à verre

LES BOUTEILLES, POTS ET BOCAUX...



- ▶ Sans bouchons, ni couvercles



COMMENT SONT VALORISÉS MES DÉCHETS ?

Le verre est trié, lavé, concassé et fondu pour fabriquer de nouveaux contenants en verre. C'est une matière qui **se recycle à l'infini !**



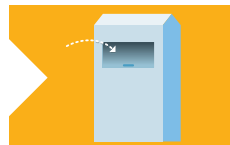
Pour trouver la colonne la plus proche de chez vous, rendez-vous sur www.agglo-carene.fr, rubrique déchets «**Ma collecte en 1 clic**».

Je trie dans les colonnes à textile

LES VÊTEMENTS, CHAUSSURES ET LINGES DE MAISONS...



- ▶ Propres et en sacs fermés
- ▶ Les chaussures attachées par paires



COMMENT SONT VALORISÉS MES DÉCHETS ?

Les textiles sont triés pour être recyclés ou réemployés dans l'une des boutiques solidaires **DING-FRING** (dont une à Saint-Nazaire).



Pour trouver la colonne la plus proche de chez vous, rendez-vous sur www.agglo-carene.fr, rubrique déchets «**Ma collecte en 1 clic**».

Je rapporte mes déchets de soins médicaux

LES MÉDICAMENTS PÉRIMÉS, AIGUILLES...

OÙ DÉPOSER MES MÉDICAMENTS ET DÉCHETS DE SOINS ?

Je rapporte mes médicaments périmés et/ou non utilisés **dans n'importe quelle pharmacie**.

Je dépose mes déchets de soins coupant ou piquant (aiguilles, seringues, lancettes, stylos, cathéter...) dans les points de collecte **Dastri**. Pour trouver le plus proche de chez moi, je me connecte sur www.dastri.fr ou j'appelle le n° vert **0805 69 35 36**.



Les **EMBALLAGES en CARTONS VIDES** et les **NOTICES** sont à trier dans **LES COLONNES ENTERRÉES OU LES BACS JAUNES**.

A person wearing a red jacket is carrying a large red sofa. The scene is outdoors under a clear blue sky. In the background, there is a wooden structure with a sign that says 'ici' and 'vous' in green and white. The overall image is slightly blurred, suggesting movement.

JE VAIS EN DÉCHÈTERIE

LE TRI OCCASIONNEL

LISTE DES DÉCHETS ACCEPTÉS EN DÉCHÈTERIE

Quelques déchèteries n'acceptent pas certains déchets, pour les connaître rendez-vous sur www.agglo-carene.fr, rubrique déchets « **Ma collecte en 1 clic** ».



▶ Déchets verts :
Voir les détails page 22.



▶ Pneu : Uniquement
des véhicules légers.



▶ D3E (Déchets Électriques
et Électroniques) :
Voir les détails page 23.



▶ Piles
et accumulateurs.



▶ Bois : Palettes,
planches, caisses.



▶ Cartouches
d'encre.



▶ Cartons : Gros cartons
d'emballages, propres,
secs et pliés.



▶ Amiante :
Voir les détails page 24.



▶ Textile : Vêtements, linge
de maison et chaussures.



▶ Déchets dangereux et toxiques :
Voir les détails page 25.



▶ Mobilier : d'intérieur
et d'extérieur, matelas
et sommier.



▶ Non valorisables : Revêtement
de sol, film d'emballages, laine
de verre, polystyrène, feutre,
bois traités, aggloméré...



▶ Métaux : Objet comportant
des parties métalliques,
vélos, tubes et tôle.



▶ Gravats : Déchets
de démolition,
cailloux et pierres.

■ QUI PEUT ACCÉDER EN DÉCHÈTERIE ?

- ▶ Les particuliers résidant sur le territoire de la CARENE.
- ▶ Les véhicules légers attelés d'une remorque ou non et n'excédant pas 2 mètres de haut. Pour les particuliers qui ont un véhicule supérieur à 2 mètres de haut, contactez la Direction Gestion des Déchets.
- ▶ Les artisans-commerçants des communes de la CARENE, sous certaines conditions techniques et tarifaires.

Si vous avez beaucoup de déchets, penser à vous présenter **au plus tard 15 minutes avant la fermeture.**

■ QUELLES SONT LES RÈGLES DE SÉCURITÉ ?

Ces sites présentent des dangers pour votre sécurité (risques de chutes, circulation...), il est donc important de suivre ces quelques règles :

- ▶ **La récupération est interdite.**
- ▶ **Les enfants doivent rester dans les véhicules**
- ▶ **Rouler au pas**
- ▶ **Interdiction de fumer**

SI VOUS N'AVEZ PAS LA POSSIBILITÉ DE VOUS DÉPLACER EN DÉCHÈTERIE

Une collecte de certains encombrants est organisée une fois par mois : ferraille, matelas, mobilier... Selon conditions : taille inférieure à 1,5 mètre sur 2 mètres et d'un poids inférieur à 60 kilogrammes.

1. Pour connaître mon jour de collecte rendez-vous sur www.agglo-carene.fr, rubrique déchets « **Ma collecte en 1 clic** » et si j'ai d'autres questions, j'appelle le **02 51 76 13 22**.

Ils sont collectés une fois par mois systématiquement ou sur inscription téléphonique selon les communes et les secteurs.

2. Je dépose les encombrants sur le lieu de retrait la veille du jour de la collecte.

Ainsi ils ne seront pas un obstacle aux usagers sur la chaussée et ne seront pas considérés comme des dépôts sauvages et verbalisables.



LES DÉCHÈTERIES SUR LE TERRITOIRE

■ OÙ SE TROUVENT LES DÉCHÈTERIES DE L'AGGLOMÉRATION ?



▶ CUNEIX : Route de l'Île Jacquette, Saint-Nazaire



▶ DONGES : Le Pont du Gué



▶ MÉAN : Rue de la Petite Pâture, Saint-Nazaire



▶ SAINT-MALO-DE-GUERSAC : Rue Marcel Paul, ZAC du Pré Malou



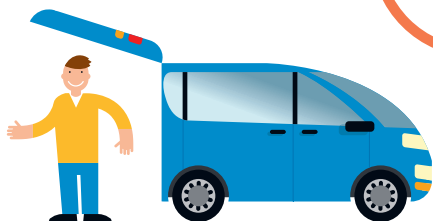
▶ SAINT-JOACHIM : 5, route d'Aignac



▶ PORNICHET : Route d'Ermur, Chemin du Pont Saillant



▶ SAINT-ANDRÉ-DES-EAUX : Chemin Bas *(Végéterie)*



DÉCHETS VERTS

QUELS DÉCHETS SONT CONSIDÉRÉS COMME DÉCHETS VERTS ?

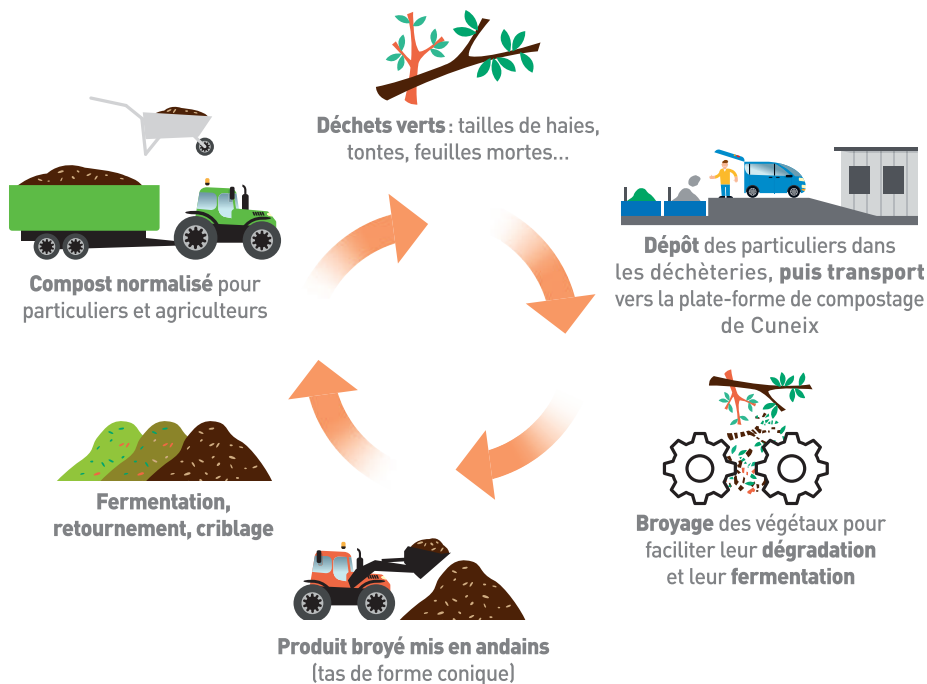
- ▶ Les restes de tontes, feuilles, tailles, fleurs, sapins de Noël



Ces déchets verts sont compostés sur la plateforme de compostage de Cuneix (à Saint-Nazaire). Ce compost est mis à disposition gratuitement.

Dans la limite d'une remorque, chacun peut ainsi venir faire le plein le samedi et le dimanche aux horaires d'ouverture habituels de la déchèterie de Cuneix.

COMMENT SONT VALORISÉS MES DÉCHETS ?



DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES (D3E)

■ QUELS DÉCHETS SONT CONSIDÉRÉS COMME D3E ?



- ▶ Le gros électroménager (réfrigérateurs, congélateur, lavage, cuisson...)



- ▶ Les écrans (téléviseurs, ordinateurs portables...)



- ▶ Le petit électroménager (téléphone, outillage, jeux vidéo, jouets électriques...)



- ▶ Les ampoules (lampes basse consommation, tubes fluo/néons)
Les ampoules à filament et halogène sont à jeter avec les déchets ménagers.

■ OÙ EST-CE QUE JE DÉPOSE MES D3E ?

- ▶ En magasin.

Je peux ramener mon appareil usagé lors de l'achat d'un appareil neuf.

Le magasin est alors tenu de le reprendre et de le renvoyer dans une filière de recyclage.

- ▶ En déchèterie.

Elles disposent toutes d'un espace de récupération des D3E (sauf Saint-Joachim).

- ▶ À Envie44 ou à SNALIS.

***Envie44** est une entreprise d'insertion spécialisée dans la collecte et la rénovation d'appareils électroménagers hors d'usage (www.envie.org ou 02 53 35 51 90).*

***SNALIS** est une association qui collecte et rééquipe en logiciel libre les ordinateurs devenus obsolètes pour les donner aux personnes ne pouvant acheter des appareils neufs (www.snalis.org).*

AMIANTE

■ QUI EST CONCERNÉ ?

Le dépôt d'amiante lié est réservé aux particuliers résidant sur le territoire de la CARENE. Cet accès est gratuit mais la quantité maximale autorisée est de 10 m² (soit environ 10 plaques de toiture), à raison d'un dépôt par semaine et par particulier.

Le dépôt est interdit aux professionnels.

■ QUELS SONT LES DÉCHETS D'AMIANTE « LIÉ » ACCEPTÉS EN DÉCHÈTERIE ?

- ▶ Canalisations : tuyaux, gouttières, conduits de cheminées...
- ▶ Tuiles, ardoises, plaques ondulées, panneau de revêtement, de parement, bardage...
- ▶ Éléments d'intérieurs : faux plafonds, cloisons intérieures, dalles de sols...
- ▶ Autres : jardinières, clapiers, éléments de jardin...

Les déchets
D'AMIANTE
« LIBRE »
OU « FRIABLE »
ne sont pas acceptés en
déchèterie. Pour ce type
de déchets faites appel
à un professionnel

■ QUELLES SONT LES CONDITIONS DE DÉPÔT ET LES PRÉCAUTIONS À PRENDRE ?

- ▶ Je retire un emballage réglementaire à la déchèterie de Cuneix.
Pratique ! Ces sacs sont mis à ma disposition gratuitement par la CARENE.
- ▶ Je me protège avec un masque (norme EN149 FFP3S), des gants étanches, une combinaison étanche jetable et des lunettes de protection.
Il est essentiel de revêtir cet équipement de protection avant de manipuler de l'amiante lié.
- ▶ J'humidifie l'amiante pour éviter la propagation de fibres.
Je pense également à préserver mon entourage.
- ▶ J'emballer les déchets d'amiante chez moi pour limiter la manutention et l'exposition aux poussières sur le site.
Seuls les déchets préalablement emballés seront acceptés : en aucun cas il ne sera possible de les emballer sur place.
- ▶ Je me présente à l'agent d'accueil de la déchèterie qui va contrôler mes déchets.
Je dois signer un registre pour assurer la traçabilité des déchets.
- ▶ Je décharge les déchets d'amiante, toujours emballés, dans la benne dédiée.

La CARENE & Vous

Le dépôt d'amiante lié s'effectue à la déchèterie de Cuneix uniquement le vendredi et le samedi aux horaires d'ouverture de la déchèterie.

DÉCHETS TOXIQUES

■ QUELS SONT LES DÉCHETS DANGEREUX ?

Certains déchets de la maison sont dangereux car ils contiennent des éléments toxiques, corrosifs, irritants, ou parce qu'ils sont inflammables, voire même explosifs.

En voici une liste non exhaustive :

- ▶ **Produits nettoyeurs** : *décapant, détachant, détartrant, dégraissant, déboucheur de canalisation...*
- ▶ **Produits de bricolage** : *encaustique, ammoniac, peinture, solvant, diluant, colle, vernis...*
- ▶ **Produits de jardinage** : *désherbant, fongicide, insecticide, anti-nuisible, engrais, pesticide, produits de piscine...*
- ▶ **Produits automobiles** : *batterie, liquide de refroidissement, filtre à huile, huile moteur, liquide freins...*
- ▶ **Autres** : *huile de friture, acide, chiffons souillés...*

Ces produits sont dangereux pour notre environnement et pour notre santé. Leurs emballages portent les symboles suivants :

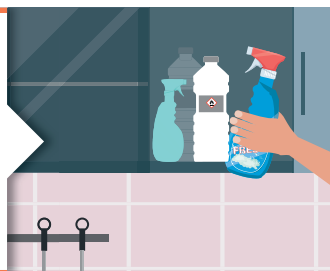


4 règles à respecter avec les déchets dangereux :

1. Je **ne les abandonne pas** dans la nature et je **ne les brûle pas**.
2. Je **ne les vide pas** dans l'évier, les toilettes, les égouts ou les fossés.
3. Je **ne les jette pas** dans la poubelle à ordures ménagères.
4. Je **les transporte** avec précautions à la déchèterie.

À LA MAISON JE STOCKE CES PRODUITS EN SÉCURITÉ

- ▶ *Dans des récipients hermétiques*
- ▶ *Hors de portée des enfants*
- ▶ *Dans un endroit sec et aéré*
- ▶ *À l'abri de la chaleur de la lumière et de la fumée*



■ MÉNAGE : J'ADOPTE LES PRODUITS NATURELS !

- ▶ J'utilise du vinaigre blanc et du bicarbonate de soude.
Parfait pour détartrer !
- ▶ J'achète des citrons.
Idéal pour désodoriser, quelle fraîcheur !
- ▶ J'opte pour le savon noir et le savon de Marseille.
Mes alliés pour dégraisser !
- ▶ Je choisis des produits éco labellisés et biodégradables.
Je peux faire confiance aux labels !



■ BRICOLAGE : JE BRICOLE DIFFÉREMMENT !

- ▶ Je préfère la peinture acrylique à l'eau.
C'est aussi meilleur pour l'atmosphère de ma maison.
- ▶ J'utilise des colles à papier blanches ou en poudre contenant uniquement de l'amidon.
En plus elles vieillissent très bien !
- ▶ Je choisis un vernis à base d'huile de lin.
Le résultat sera naturellement impeccable !



■ JARDINAGE : JE JARDINE AU NATUREL !

- ▶ Je me tourne vers des techniques d'éco-jardinage : désherbage manuel, paillage, culture associée...
- ▶ Je composte mes déchets organiques.
Et je produis ainsi mon propre amendement naturel !
- ▶ J'utilise la cendre, la sciure et le marc de café contre les limaces.
Des recettes de grand-mère très efficaces !



TESTEZ VOTRE TRI ! AVEC NOTRE QUIZZ DES DÉCHETS

Cochez la ou les bonnes réponses à chaque question, et comptez vos points grâce aux résultats en bas de page.

- 1. Je veux jeter une couche bébé souillée. Je la dépose :**
 - A. Dans une colonne enterrée ou un bac jaune
 - B. Dans un sac fermé que je mets dans le bac bleu (ou vert) ou une colonne enterrée
 - C. Dans mon compost
- 2. J'ai des vêtements qui ne me vont plus. Je les dépose :**
 - A. À une association
 - B. Dans une borne textile
 - C. Dans une colonne enterrée ou un bac jaune
- 3. J'aimerais avoir mon propre composteur chez moi. Je peux :**
 - A. M'en procurer un contre participation financière auprès de la CARENE
 - B. En acheter un
 - C. Le fabriquer moi-même
- 4. Je souhaite mettre une boîte de conserve consommée dans le bac jaune. Avant de la jeter, je dois :**
 - A. La laver pour qu'elle soit parfaitement propre
 - B. Bien la vider
 - C. Ne rien faire, je peux la jeter telle quelle
- 5. Quels produits dans la liste ci-dessous sont considérés comme des produits dangereux ?**
 - A. Le bicarbonate de soude
 - B. L'ammoniaque
 - C. L'acide
- 6. Je veux savoir où est la colonne à verre la plus proche de chez moi. Je vais :**
 - A. Demander à mon voisin
 - B. En déchèterie
 - C. Sur le site www.agglo-carene.fr, rubrique déchets «Ma collecte en 1 clic»

Réponses (retourner le guide) : 1. b / 2. a+b / 3. a+b+c / 4. b / 5. b+c / 6. a+c

Vous avez moins de 3 bonnes réponses sur 6 ? ☹️ *Il va falloir réviser sérieusement!*

Vous avez entre 4 et 5 bonnes réponses ? 😊 *Bravo, mais une petite relecture s'impose!*

Vous avez 6 bonnes réponses sur 6 ? 😄 *Excellent, nous comptons sur vous pour aider vos proches dans leur tri des déchets!*

**EN CAS
DE QUESTION**
J'appelle le
02 51 76 13 22

Je me connecte pour tout savoir sur ma collecte

JOUR DE COLLECTE, COLONNES D'APPORT VOLONTAIRE, HORAIRES DE DÉCHÈTERIES, GESTION DES JOURS FÉRIÉS...

Retrouvez toutes les informations essentielles sur www.agglo-carene.fr, rubrique déchets «**Ma collecte en 1 clic**».



**ET POUR
TOUTES AUTRES
INFORMATIONS?**

J'appelle le
02 51 76 13 22



Avec Ecofolio
tous les papiers
se recyclent.

**POUR TRIER
LES DÉCHETS,
ON COMPTE SUR VOUS...**

**POUR VOUS
ACCOMPAGNER,
COMPTEZ SUR NOUS !**

CARENE Saint-Nazaire
agglomération



UNE QUESTION ? MA COLLECTE EN UN CLIC !
www.agglo-carene.fr